

Département de Seine-et-Marne - Arrondissement de Torcy

Conseil de Communauté de communes

Extrait du registre des délibérations

Séance du 13 juin 2023

Conseillers en exercice : 38
Conseillers titulaires présents : 28
Pouvoirs : 10
Votants : 38

Date de convocation : 5 juin 2023
Date d'affichage : 6 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize juin à vingt heures, le Conseil de la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts, en application des articles L. 5211-1 et L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni dans la salle Horizon d'Ozoir-la-Ferrière, sous la Présidence de Monsieur Jean-François Oneto, Président.

Monsieur le Président passe la parole à Madame Christelle Gomes, responsable du secrétariat général de la communauté de communes qui procède à l'appel et constate que le quorum est atteint.

Etaient présents :

Monsieur ONETO Jean-François, Monsieur GAUTIER Laurent, Monsieur GARCIA ROBIN Jean-Paul, Madame FONTBONNE Anne-Laure, Monsieur DEBACKER Jean-Claude, Madame FLECK Christine, Madame GAIR Laurence, Madame BARNET Suzanne, Madame MELEARD Josyane, Monsieur GHOZLAND Cyril, Madame BOURLON Chantal, Monsieur SALMON Patrick, Madame MORELLI Marie-Laure, Monsieur MARCOUX Frédéric, Monsieur BARIANT Jean-Pierre, Monsieur BENSAT Malek, Monsieur WITTMAYER Bruno, Madame PALOMARES Aline, Madame COURTYTERA Véronique, Monsieur GREEN Alain, Madame LONY Eva, Monsieur KHALOUA Madani, Madame SPRUTTA-BOURGES Nathalie, Madame LENOIR Isabelle, Monsieur GIOVANNONI Patrick, Madame CAPIROSSI Pascale, Madame ROUEN Dominique, Monsieur DOARE Louis-Jean

Avaient donné pouvoir :

Monsieur PAPIN Michel à Monsieur DOARE Louis-Jean
Monsieur MONGIN Claude à Madame SPRUTTA-BOURGES Nathalie
Monsieur SCHMIT Benoît à Monsieur GAUTIER Laurent
Madame CADART Anne-Marie à Madame BOURLON Chantal
Monsieur VORDONIS Patrick à Monsieur SALMON Patrick
Madame BOURGUIGNON Valérie à Monsieur BARIANT Jean-Pierre
Monsieur BAKKER Hubert à Madame LONY Eva
Madame BADOZ-GRIFFOND Yvonne à Monsieur GARCIA ROBIN Jean-Paul
Monsieur BENOIT Dominique à Madame LENOIR Isabelle
Madame CHABANON-DEGUELLE Sophie à Madame ROUEN Dominique

Le Conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres, a désigné, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Christine Fleck, secrétaire de séance.

Département de Seine-et-Marne - Arrondissement de Torcy

DELIBERATION N°020/2023

OBJET : COMPTE-RENDU AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE L'EXERCICE DES POUVOIRS DÉLÉGUÉS

Le Conseil communautaire,

Entendu l'exposé de Monsieur Jean-François Oneto, Président, relatif au compte-rendu au Conseil communautaire de l'exercice des pouvoirs délégués ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2122-22 et L. 5211-10 ;

Vu la délibération n°015/2020 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 au terme de laquelle le Conseil communautaire a délégué au Président, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant les décisions intervenues depuis le précédent Conseil communautaire et relatives aux points suivants :

Numéro d'acte	Objet	Dépenses engagées
040/2023	SARMATES : Signature du devis relatif à la fourniture et à la pose du bardage sur le toit du complexe de gymnastique intercommunal	11 666,67 euros HT 14 000 euros TTC
041/2023	TRAVAIL ENTRAIDE : Prolongation du contrat de mise à disposition de personnel pour l'entretien du relais emploi de Gretz-Armainvilliers jusqu'au 31 décembre 2023	22.94 euros TTC/h par heure Maximum de 2 200 euros TTC pour la période contractuelle, auquel s'ajoute la cotisation annuelle de 32 euros
042/2023	BUREAU VERITAS EXPLOITATION : Signature d'un contrat pour la vérification des installations électriques du complexe de gymnastique intercommunal	770 euros HT (pour une visite) 924,00 euros TTC
043/2023	ONZE HEURES ONZE : Signature du contrat pour le concert du « Rebread trio » programmé le 10 mai à l'Ehpad de Tournan-en-Brie dans le cadre de la troisième édition du festival de jazz intercommunal	900 euros HT 949,50 euros TTC
044/2023	VIOLON DINGUE : Signature du contrat pour le concert d'Aurore Voilqué programmé le 12 mai à Ozoir-la-Ferrière dans le cadre de la troisième édition du festival de jazz intercommunal	3 000 euros TTC (TVA non applicable)
045/2023	DU TEMPS POUR LA MUSIQUE : Signature du contrat pour le concert de « Hendrix Coffee » programmé le 14 mai dans le cadre de la troisième édition du festival de jazz intercommunal	800 euros TTC (TVA non applicable)
046/2023	MUSICA : Signature du contrat concernant la production, l'installation et l'exploitation technique du son et des lumières des concerts programmés les 13, 14 et 28 mai dans le cadre de la troisième édition du festival de jazz intercommunal	7 100 euros TTC (TVA non applicable)
047/2023	PIANORAMA : Signature du contrat pour la location du piano pour le concert du 13 mai à Tournan-en-Brie dans le cadre de la troisième édition du festival de jazz intercommunal	835 euros HT 1 002 euros TTC

048/2023	NOELSE : Reconduction du contrat annuel de location pour le terminal de paiement électronique conformément à la régie d'avances et de recettes pour la gestion de l'aire d'accueil intercommunale des gens du voyage située à Lésigny	276 euros HT/an 331,20 euros TTC/an
049/2023	NOELSE : Reconduction du contrat annuel de location pour le terminal de paiement électronique conformément à la régie d'avances et de recettes pour la gestion de l'aire d'accueil intercommunale des gens du voyage et du terrain familial situés à Tournan-en-Brie	276 euros HT/an 331,20 euros TTC/an
050/2023	SMACL : Signature de l'avenant n°8 au contrat d'assurance véhicules à moteur pour le véhicule Renault Twingo électrique de la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts (cotisation pour la période du 18 avril au 31 décembre 2023)	461,74 euros HT 567,33 euros TTC
051/2023	COLAS : Arrêt du décompte de liquidation du lot n°5 du marché n°19M015 portant sur les travaux pour la création de liaisons douces sur le territoire de la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts	Sans incidence financière
052/2023	OPENFLOOR : Signature d'un avenant pour le marché n°19M007 pour la fourniture et la pose de matériel sportif pour le dojo intercommunal (suppression d'une prestation non réalisée relative à la pose d'un rail de cordes suspendu au plafond)	Avenant en moins-value : 2 619,00 euros HT 3 142,80 euros TTC Nouveau montant du marché : 59.936,20 euros HT 71.923,44 euros TTC
054/2023	Cabinet ABECASSIS : Signature de la convention d'honoraires entre la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts et le cabinet Henri Abecassis pour l'assistance juridique dans le cadre de la passation d'un marché public d'assurance pour la construction du complexe aquatique intercommunal	2 640 euros HT
055/2023	BS Consultant : Signature d'un avenant au marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les études géotechniques G2 AVP et PRO, G4, hydrogéologiques et diagnostic de pollution concernant le projet de construction du centre aquatique intercommunal pour compléter le diagnostic amiante et HAP des abords du projet	750 euros HT 900 euros TTC
056/2023	DELCLOY : Signature d'un avenant au marché 19M005-10 pour le complexe de gymnastique intercommunal suite au retrait d'une prestation au marché initial (prestation « Traitement de l'ensemble des soubassements de toutes les façades recevant une « ITE » en Stocolor Jumbosil y compris en isolation du support ou équivalent », à la charge de deux, a été retirée du lot n°10 et maintenue au lot n°2 - gros-œuvre)	Avenant en moins-value 2 625 euros HT 3 150 euros TTC Nouveau montant du marché : 106.105,71 euros HT 127.326,85 euros TTC
057/2023	UTB : Signature d'un avenant au marché 19M005-08 pour le complexe de gymnastique intercommunal suite à des modifications des conditions d'exécution du marché dues au Covid 19 qui ont entraîné une modification des méthodes de travail et une incidence financière pour le titulaire	Avenant en plus-value : 7 557,50 euros HT 9 069 euros TTC Nouveau montant du marché : 392 471,19 euros HT 470 965,42 euros TTC
058/2023	SAS YCARS : Signature d'un contrat pour la maintenance incendie du dojo intercommunal et du complexe de gymnastique intercommunal dans le cadre de la maintenance préventive de chaque équipement (vérification des extincteurs, du système d'éclairage de sécurité et du système de sécurité incendie, à raison d'une vacation annuelle)	Dojo 541,07 euros HT 649,28 euros TTC Complexe de gymnastique 681,48 euros HT 817,78 euros TTC
060/2023	POUSSE POUSSE PRODUCTION : Signature du contrat pour le concert de « The Dedication Big Bang » à Tournan-en-Brie dans le cadre de la troisième édition du festival de jazz intercommunal	5 000 euros HT 5 275 euros TTC

061/2023	ASSOCIATION MOUV'S : Signature d'une convention de partenariat pour l'organisation de la buvette à l'occasion du bal swing le dimanche 28 mai 2023 dans le cadre de la troisième édition du festival de jazz intercommunal	Montant maximum estimé à 400 euros TTC
----------	--	--

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- Prend acte de l'usage des décisions prises en vertu de l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,
Ozoir-la-Ferrière, le 13 juin 2023

Le Président,
Jean François Oneto



La secrétaire de séance,
Christine Fleck

